

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 27 (1997)
Heft: 1

Artikel: Un nouveau pacte entre les générations
Autor: Probst, Jean-Robert / Bovey, Guy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-827270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VD

Un nouveau pacte entre les générations

Dès la fin du mois de janvier, une expérience-pilote sera mise sur pied à Yverdon-les-Bains. Elle consiste à proposer aux retraités de la cité du nord vaudois, un certain nombre d'activités, selon les principes de la bourse d'échange. Cette révolution intergénérationnelle – la première en Suisse – nous concerne tous!

jouer. Nous entrons dans l'ère d'un nouveau pacte entre les générations.

Le premier pacte officiel date de 1947. Après la Seconde guerre mondiale, les Suisses l'ont accepté, à la majorité. Les données étaient simples: les jeunes actifs cotiseraient une part de leur salaire, pour permettre aux anciens de vivre dignement. Le système a fait ses preuves, jusqu'à ce jour et deux générations en ont bénéficié.

Mais, à cette époque, et on a tendance à l'oublier, l'espérance de vie atteignait 65 ans. Ce n'est pas un hasard si les trois lettres du sigle AVS

Le vieillissement de la population représente une véritable bombe à retardement qu'il s'agit de désamorcer au plus vite. C'est dans cette optique que le professeur Christian Lalive d'Epinay, responsable du rapport «Vieillir en Suisse», propose une esquisse pour un nouveau pacte. Cinquante ans exactement après la mise en place du premier, aujourd'hui obsolète.

Droits et devoirs

Dans ce nouveau pacte, les retraités conservent un certain nombre de droits immuables, parmi lesquels la sacro-sainte rente AVS, régulièrement adaptée au coût de la vie. Mais, et c'est peut-être là qu'intervient la petite révolution, il a également un certain nombre de devoirs.

Parmi ces devoirs, figure en bonne place une activité d'entraide, non rémunérée et, il faut le souligner, non obligatoire. Une forme de bénévolat qui permet aux retraités de se mettre au service de la collectivité. Double avantage: ils se sentent utiles et ils comblent, d'une certaine façon, les déficits des services sociaux.

Nombre de retraités n'ont pas attendu ce nouveau pacte intergénérationnel pour s'engager dans une activité d'entraide. A Genève, une enquête, menée sur plus de 1000 retraité(e)s, a permis de constater que 28% aidait une personne de son entourage demandant des soins; 43% rendait service à un parent; 34% s'occupait d'amis, de voisins, de connaissances. Enfin, 7% faisait partie d'un réseau d'entraide organisé. Au total, ce sont 63% qui donnent de leur temps, bénévolement, au service de la collectivité.

Programme d'action

A la fin du mois de janvier, les nouveaux retraités d'Yverdon-les-Bains seront reçus par la Municipalité. Exactement comme les jeunes qui entrent dans l'année de leur majorité. Après le verre de l'amitié et



Guy Bovey, responsable du projet pilote de Pro Senectute

Photos Y. D.

Notre société est à réinventer, car elle fonctionne de moins en moins bien. L'irruption du chômage, conjuguée au retard que nous avons pris sur le plan social à se regarder le nombril, font que les acquis s'effritent irrémédiablement. Or, dans la perspective d'un système social futur plus équilibré, les retraités du pays ont un rôle essentiel à

signifier: assurance vieillesse... et survivants.

Aujourd'hui, l'espérance de vie dépasse largement cette limite. Les hommes de ce pays vivent, en moyenne jusqu'à 75 ans. Les femmes jusqu'à 84 ans. Et on estime que l'on peut ajouter une année supplémentaire tous les quatre ou cinq ans.

les petits fours, ils seront invités à prendre connaissance des besoins de la commune, exposés sur des panneaux dans une salle du château.

Le but de cette démarche est de sensibiliser les nouveaux retraités aux lacunes de notre société et de leur permettre de s'engager dans des emplois bénévoles, à court terme, négociables et renouvelables.

«Il s'agit là d'une modification du rôle de la retraite», commente Guy Bovey, responsable du projet yverdonnois. Ce projet, mis en place par Pro Senectute Vaud, a été longuement étudié. L'inventaire des besoins a duré une bonne année et a permis de cerner les priorités.

C'est une véritable bourse d'échange, qui sera mise en place à Yverdon. Car la demande est importante, dans le domaine social, culturel et médical. Et à l'inverse, on sait que 25% au moins des nouveaux retraités ont envie de s'investir, afin de conserver le sentiment d'être utiles à la communauté.

«En organisant l'expérience novatrice et avant-gardiste d'Yverdon, on attend des retraités un effort de solidarité», dit Guy Bovey, qui rappelle en outre que «les gens qui deviennent vieux sont les gens qui ont des projets.»

Exemple à suivre

Concrètement, cette expérience-pilote se déroulera de la manière suivante: le 20 janvier à 18 heures, les nouveaux retraités seront reçus au château d'Yverdon-les-Bains par les autorités et les organisateurs de Pro Senectute Vaud. Dès le lendemain, celles et ceux qui désirent s'investir dans l'un ou l'autre des projets présentés lors de la journée officielle seront entendus par les responsables de la coordination. Dès lors, le processus d'entraide intergénérationnel pourra démarrer.



Le professeur Christian Lalive d'Epinay:
«Il faut un nouveau pacte!»

Au fil des mois, une évaluation sera établie, qui prendra en compte les motivations et les satisfactions

des retraité(e)s impliqué(e)s, mais aussi l'impact auprès des bénéficiaires de ces coups de mains. Synthèses et analyses seront ensuite réunies pour être publiées à fin mars 1998.

Mais d'ici là, les responsables de ce projet espèrent bien que l'exemple d'Yverdon-les-Bains aura donné des idées à d'autres communes. Et que cette expérience aura des répercussions à travers la Romandie d'abord, à travers tout le pays ensuite.

«Car, comme le rappelle Christian Lalive d'Epinay, il y a en Suisse, au moins 750 000 retraité(e)s aptes à donner un peu de leur temps à la communauté. Peut-on se priver de cette somme d'expérience?»

J.-R. P.

Renseignements: Pro Senectute, Centre social régional, (M^{me} Christine Ravessoud), rue des Pêcheurs 8, 1400 Yverdon-les-Bains. Tél. 024/423 69 00.

Concurrence déloyale?

Sous l'égide du groupement «Vieillir aujourd'hui et demain», une journée de réflexion a réuni à Lausanne plus d'une centaine de participants intéressés par le projet du pacte intergénérationnel. Intéressés, mais critiques aussi. L'Etat se désengage de plus en plus de certaines tâches sociales, faute de moyens financiers. Est-ce réellement aux retraités de pallier les déficiences de l'Etat? De plus, il existe actuellement des réseaux de bénévoles de tous âges, actifs et efficaces. L'arrivée des retraités sur ce marché-là ne va-t-il pas provoquer une crise du bénévolat? Autre source

de inquiétude: les retraités ne vont-ils pas se retrouver sur les plate-bandes des chômeurs et notamment ceux qui sont en fin de droit et qui effectuent des «chantiers d'occupation»? Plusieurs intervenants l'ont dit clairement: ils ne veulent pas être complices d'un système qui exclut de plus en plus de gens du marché du travail et qui compte sur les bénévoles pour en colmater les brèches. Néanmoins le projet, assorti de garde-fous, devrait répondre aux aspirations d'un grand nombre de retraités qui veulent rester intégrés à la vie sociale.

B.P.